

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00478

Numéro SIREN : 404 874 273

Nom ou dénomination : SCOP INSTEP

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2021 sous le numéro de dépôt 26073

Désignation de l'entreprise : INSTEP FORMATION [1 | 2 |]

Adresse de l'entreprise 70 RUE DE BOUVINES BP 80041 70 rue de Bouvines 59000 LILLE Cedex [1 | 2 |] Durée de l'exercice précédent

Numéro SIRET \* 

4	0	4	8	7	4	2	7	3	0	0	2	5	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant  \*

				Exercice N clos le, [3   1   1   2   2   0   2   0  ]			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 336	14 376	960
		Fonds commercial (1)	AH	AI	421 851		421 851
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	239 155	239 155		
	Constructions	AP	AQ	3 933 715	1 906 774	2 026 941	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	165 069	142 717	22 352	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 301 503	1 109 980	191 523	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	29 906	12 425	17 481	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	8 423		8 423	
	Prêts	BF	BG	90 533		90 533	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	110 277		110 277	
TOTAL (II)		BJ	BK	6 315 768	3 186 272	3 129 496	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 265 685	19 527	4 246 158
		Autres créances (3)	BZ	CA	211 452		211 452
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	49 184		49 184
Disponibilités		CF	CG	690 314		690 314	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	284 864		284 864	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 501 499	19 527	5 481 973	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	11 817 267	3 205 799	8 611 468	

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :
		(3) Part à plus d'un an : CR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise INSTEP FORMATION

Néant  \*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....639.536...)	DA	639 536	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	690 918	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	1 444 785	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH	(438 145)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(620 171)	
	Subventions d'investissement	DJ	73 222	
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 790 145
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	450 000	
	Avances conditionnées	DN		
		<b>TOTAL (II)</b>	DO	450 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	535 912	
	Provisions pour charges	DQ		
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	535 912
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 898 481	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	358 914	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	869 601	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 585 137	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	22 677	
	Autres dettes	EA	545 123	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	555 480	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	5 835 412	
	Ecarts de conversion passif *	<b>(V)</b>	ED	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	8 611 468	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	36 937	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 047 627		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	816		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		INSTEP FORMATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	4 695	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	22 876	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	27 570	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	136 832	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	535 912	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	672 743	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	(645 173)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	9 425 286
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	10 045 457
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	(620 171)
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
			– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	288 320
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	104 628	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
	obligatoires		A9		
(13)	Dont cotisations facultatives Madelin	A7			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
opé de gestion		6 142		4 695	
créances irrécouvrables		130 690			
qp sub investissement				22 876	
provision pour litiges		535 912			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	



# RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2020

**Chers associés,**

**N**ous sommes réunis en Assemblée Générale annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la société coopérative SCOP INSTEP dite INSTEP FORMATION et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre Commissaire aux Comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et la sincérité des comptes qui vous sont présentés.

L'objet social de notre Société est ainsi défini à l'article 4 des statuts :

« L'insertion, la formation, la qualification et la formation en apprentissage et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ainsi défini »

L'exercice 2020 s'est déroulé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

<i>ADMINISTRATEURS</i>	<i>FONCTION</i>
Monsieur Pierre THOMAS	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DIRECTEUR GENERAL
Monsieur Jean-Clément HENNEBERT	RESPONSABLE INFORMATIQUE
Monsieur Fabrice LALY	CHARGE DE MISSIONS
Monsieur Fabrice MAILLET	RESPONSABLE DE FORMATION DOMAINE HRT
Monsieur Saâd KHRIFI	RESPONSABLE DE FORMATION ET DE DEVELOPPEMENT DOMAINE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
Madame Jocelyne COTTINET	FORMATRICE
Monsieur Laurent FOUCHE	DIRECTEUR DU SECTEUR HRT
Monsieur Romuald CODRON	FORMATEUR

# DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Conformément au projet d'entreprise adopté à l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2019, les équipes pédagogiques et administratives ont réalisé des actions de formation au sein des Centres. Les services communs les ont facturés et administrés.

Les problématiques sociales, professionnelles et économiques, qui s'adressent à des publics identifiés, se concrétisent par des objectifs d'intervention négociés avec des commanditaires publics ou privés.

La mise en œuvre de ces objectifs d'intervention se contractualise par une démarche pédagogique adaptée (individualisation) et négociée entre les apprenants, les commanditaires, et l'équipe pédagogique et administrative permanente.

# LES SITES

## Territoire Flandre littoral :

- Dunkerque
- Saint Omer
- Hesdin - Marconne

## Territoire de Lille Métropole :

- Lille rue de Bouvines
- Lille rue des Montagnards
- Lille rue de Crespel
- Tourcoing
- Seclin

## Territoire Artois Douaisis

- Liévin
- Fouquierès-Lès-Lens
- Béthune
- Douai
- Lambres lez Douai
- Masny

## Territoire du Hainaut Thiérache

- Valenciennes
- Saint Saulve
- Maubeuge
- Fourmies
- Avesnes sur Helpe
- Cambrai
- Caudry
- St Amand
- Anzin

## Territoire de la Picardie :

- Amiens
- Ham
- Chauny
- Abbeville
- St Quentin
- Laon
- Vervins
- Gauchy

# LES STAGIAIRES ACCUEILLIS

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, INSTEP Formation a accueilli : **7 175 stagiaires** et réalisé **837 874 heures/stagiaires** en centre de formation.

Les personnes suivies, au sein d'INSTEP Formation, dans les différents dispositifs de formation et d'accompagnement se répartissent ainsi par statut :

NOMBRE DE STAGIAIRES	2020	2019	2018	2017
<b>Statut des stagiaires à l'entrée en formation</b>				
- Salariés	101	89	127	145
- Apprentis	27	0	0	0
- Demandeurs d'emploi	7 026	6 707	5 310	6 915
- Autres statuts (étudiant, femme au foyer, scolarisé)	21	45	12	8
<b>TOTAL</b>	<b>7 175</b>	<b>6 841</b>	<b>5 449</b>	<b>7 068</b>

NOMBRE D'HEURES / STAGIAIRES	2020	2019	2018	2017
<b>Statut des stagiaires à l'entrée en formation</b>				
- Salariés	6 444	8 047	7 948	7 164
- Apprentis	2 044			
- Demandeurs d'emploi	828 610	940 671	624 005	1 113 991
- Autres statuts (étudiant, femme au foyer, scolarisé)	776	632	501	626
<b>TOTAL</b>	<b>837 874</b>	<b>949 350</b>	<b>632 454</b>	<b>1 121 781</b>

# LE PERSONNEL

Au cours de l'exercice 2020 et jusqu'à la date du présent rapport,

**15 personnes**, après s'être vues proposer un contrat à durée indéterminée, ont demandé la qualité d'associé :

**2020** : Freddy CARLIER, Oldrich JASKULA, Dounia NEHAD, Christophe HOUITTE, Nadège VAN CAENEGEM, Florence VAN CANNEYT, Paulo DE SOUSA MONTEIRO, Martine MAGINET, Gilda SARICA

**2021** : Stéphanie FISCHETTI, Cécile BENET, Florence MARTIN, Maxime CRETEUR, Enriqué BAHADOUR, Redouane OURZIK

## 4 Sociétaires ont quitté l'entreprise :

Nadine THIBAUT, Catherine CHOJNACKI, Martin CIBOULLE, Florence VAN CANNEYT

**Au 31 décembre 2020**, le personnel d'INSTEP Formation se compose de 193 personnes, correspondant à 188 ETP (172 ETP en moyenne en 2020)

## Répartition des effectifs par nature de contrat de travail (CDD, CDI) en équivalent Temps Plein

Somme en ETP	Sexe		Total 2020
	Féminin	Masculin	
Type contrat			
CDD	50	33	83
CDI	53	27	80
Apprentis	21	4	25
<b>TOTAL</b>	<b>124 (66 %)</b>	<b>64 (34%)</b>	<b>188</b>

## Répartition des effectifs par catégorie professionnelle (en équivalent Temps Plein)

Somme en ETP	SEXE		TOTAL 2020	Comparaison		
	Féminin	Masculin		2020	2019	2018
Qualification						
- cadre de direction	1	2	3	3	3	4
- dirigeant	0	1	1	1	1	1
- Cadres Pédagogiques	4	4	8	8		
- personnel administratif	33	2	35	27	25	20
- Chargés de relations	10	4	14	12	12	13
- Formateur(trice)	76	51	127	109	89	75
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	<b>64</b>	<b>188</b>	<b>160</b>	<b>130</b>	<b>113</b>
			<b>+ 17 %</b>	<b>+ 23 %</b>	<b>+ 15 %</b>	

**Répartition des coopérateurs par catégorie professionnelle**  
(en nombre de salariés)

NOMBRE DE PERSONNES Qualification	Sexe		Total 2020
	Féminin	Masculin	
- Formateur(trice)	26	17	43
- Chargés de relations	7	3	10
- Dirigeant	0	2	2
- Cadre de direction	1	2	3
- Cadres Pédagogiques	4	3	7
- Administratif	20	1	21
	<b>58</b>	<b>28</b>	<b>86</b>

## FORMATION

Conformément à nos engagements coopératifs, le plan de développement des compétences a été mis en œuvre, avec le retard lié à la période de confinement.

Les actions de formation représentent une dépense de 162 957 €, soit 4.29 %, alors que l'obligation conventionnelle est de 2.5 %.

Nous constatons, depuis plusieurs années, que l'effort, à travers le plan de développement des compétences, est supérieur à l'obligation légale.

# ACTIONS DEVELOPPEES EN 2020

## VIE COOPERATIVE

La vie coopérative est, pour INSTEP FORMATION, un enjeu majeur, gage de stabilité et porteur de progrès.

La direction générale est impliquée de façon importante dans le mouvement coopératif.

En 2020, nous avons tenu une Assemblée Générale en mars 2020 en présentiel lors des **FEMININSTEP'DAY** à TOURCOING, et en septembre 2020 par visio conférence compte tenu du confinement.

# LES MOYENS ET LES INVESTISSEMENTS NOUVEAUX

Sans objet en 2020

## COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE 2020

En 2020, le chiffre d'affaires net (hors sous-traitance) a augmenté de 9 % et ceci malgré la situation de crise sanitaire et l'arrêt complet de notre activité du 13 mars au 11 mai 2020. Pendant cette période, nous avons pris plusieurs mesures.

Concernant la production : Le personnel pédagogique a été sollicité pour maintenir le contact avec les stagiaires, proposer des exercices dans le cadre de la formation ouverte et à distance pour ceux inscrits en formation générale comme en formation qualifiante. Les Prestations d'accompagnement ont été mises en suspens, puisqu'il n'était pas possible de rencontrer les stagiaires. À l'exception du conseil en évolution professionnelle et du placement IOD à Cambrai et Denain, des rendez-vous se sont tenus à distance. Concernant l'administration de l'entreprise et de la production : Les personnels administratifs ont dans la mesure du possible été mis en télétravail.

Une partie des équipes pédagogiques et administratives a été mis en activité partielle sur la base de notre accord de réduction du temps de travail. Ce qui a permis d'annualiser le travail et donc d'embaucher moins de contrats à durée déterminée au cours des derniers mois de l'année.

Nous avons maintenu de l'activité pour les salariés en dispensant des formations sur l'utilisation des logiciels de formation à distance pour 40 personnes ; l'apprentissage en anglais à distance et en informatique. Toutes ces formations ont été réalisées à distance, avec les moyens internes, appuyés par des ressources en ligne.

La mise en activité partielle d'une partie des salariés et l'abandon de stagiaires pour environ 30% de ceux inscrits en mars ont réduit notre niveau de production d'environ 1 million d'euros.

Les charges ont été maîtrisées partiellement en conséquence, mais nous avons perdues toutes nos marges.

La reprise d'activité après le 15 mai a été délicate avec un retour progressif des stagiaires et la nécessité de recommencer le « sourcing » pour remplir les salles de formation. De plus, des dépenses nouvelles liées à la mise en œuvre des gestes barrières ont freiné l'accès aux centres de formation (nombre restreint de stagiaires par salle à 10, rotation des entrées et sorties pour limiter les flux, fourniture de production désinfectant, de masques, de gel hydro-alcoolique, équipements de protection individuels et collectifs, et surtout les coûts supplémentaires liés au nettoyage renforcé des locaux via la société prestataire....).

Pour autant, nous avons su démarrer les activités de formation par apprentissage dès septembre.

C'est 27 apprentis qui ont été recruté pour l'entreprise. Soit au 31 décembre de l'année, 13.4 % des présents qui représentent 11% de l'effectif

Afin de garantir notre trésorerie, nous avons contractualisé deux prêts garantis par l'Etat (PGE) l'un avec le Crédit Coopératif, l'autre avec la Caisse d'Epargne pour un total de 800.000 euros.

Nous avons opté pour un report des charges sociales et fiscales (URSSAF, taxe sur les salaires,...) dans le cadre des possibilités offertes de par la crise sanitaire, aujourd'hui en discussion avec l'urssaf du Nord pour l'échéancier de remboursement.

De plus, nous versons à la situation 2020, une provision pour litige de 535.911 euros. Celle-ci concerne un dossier avec cofinancement FSE, pour lequel nous contestons d'une part les modalités du contrôle effectué durant la période de confinement uniquement par échange de pièces et d'autre part le niveau de redressement par rapport au travail fourni.

L'activité conventionnée (carnet de commande) est au plus haut avec de façon prudente une estimation de +25% d'activités pour 2021.

# PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

## I - LE BILAN

### **A/ ACTIF**

♦ L'actif immobilisé net (Valeurs brutes - Amortissements) est d'un montant de **3 129 496 €**

Il se décompose en ↗

1. Immobilisations incorporelles	0 €
2. Concessions, brevets et droits similaires	960 €
3. Fonds commercial	421 851 €
4. Immobilisations corporelles	2 479 971 €
5. Immobilisations en cours	0 €
6. Immobilisations financières	226 714 €

♦ L'actif circulant représente **5 481 973 €**

se décomposant en ↗

1. En cours	0 €
2. Stocks marchandises	0 €
3. Avance et acomptes sur commandes	0 €
4. Créances clients	4 246 158 €
5. Capital restant à verser	0 €
6. Créances diverses	211 452 €
7. Disponibilités et valeurs placées	739 498 €
8. Charges constatées d'avance	284 864 €

Le montant des créances douteuses s'élève à **19 527 €**

♦ Le montant total de l'actif s'élève à **8 611 468 €**

**B/ PASSIF**

◆ Les capitaux propres s'élèvent à	<b>1 790 145 €</b>
◆ Autres fonds propres	<b>450 000 €</b>
◆ Provisions pour risques	<b>0 €</b>

dont ↗

• Capital	<b>639 536 €</b>
• réserves tenant lieu de provision pour investissement	<b>2 135 703 €</b>
• subventions d'équipement	<b>73 222 €</b>
• report à nouveau	<b>(438 145) €</b>
• résultat	<b>(620 171) €</b>

◆ Les dettes s'élèvent à	<b>5 835 412 €</b>
--------------------------	--------------------

dont ↗

• dettes auprès des établissements de crédit	<b>1 898 481 €</b>
• comptes courants d'associés	<b>180 971 €</b>
• réserve spéciale de participation	<b>177 943 €</b>
• dettes fiscales et sociales	<b>1 585 137 €</b>
• dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<b>22 677 €</b>
• fournisseurs	<b>869 601 €</b>
• autres dettes ( <i>mobilisation de créances</i> )	<b>545 123 €</b>
• produits constatés d'avance	<b>555 480 €</b>

◆ Le total des dettes à plus d'un an est de	<b>1 787 785 €</b>
---	--------------------

◆ Le montant total du passif s'élève à	<b>8 611 468 €</b>
--	--------------------

## II - LE COMPTE DE RESULTAT

♦Les produits d'exploitation s'élèvent à **9 386 137 €**  
dont ↗

Le chiffre d'affaires (sous-traitance comprise) se répartit selon les principales sources de la façon suivante :

1. Région	<b>80.5 %</b>
2. Caisse des dépôts	<b>7.7 %</b>
3. Conseil Départemental	<b>3.3 %</b>
4. France Compétences	<b>2.9 %</b>
5. Entreprises	<b>1.8 %</b>
6. FSE	<b>1.5 %</b>
7. Autres OF	<b>1.2 %</b>
8. AGEFIPH, OFII	<b>0.8 %</b>
9. Pôle Emploi	<b>0.1 %</b>

♦Les charges d'exploitation s'élèvent à **9 309 201 €**

dont ↗

1. Achats de marchandises ( <i>Achats du restaurant</i> )	<b>74 722 €</b>
2. Variation de stock	<b>0 €</b>
3. Achats et charges externes	<b>3 608 600 €</b>
4. Impôts taxes et versement assimilés	<b>453 823 €</b>
5. Salaires et traitements	<b>3 997 968 €</b>
6. Charges sociales	<b>793 268 €</b>
7. Amortissements et provisions	<b>213 914 €</b>
8. Dotations aux provisions	<b>19 527 €</b>
9. Autres charges de gestion courante	<b>147 378 €</b>

♦Le résultat d'exploitation s'élève donc à **76 936 €**

Le résultat financier s'élève à **(51 934) €**

Le résultat exceptionnel à **(645 173) €**

L'impôt sur les sociétés à **0 €**

♦Le résultat net est de **(620 171) €**

# PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat en report à nouveau

## MONTANT DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2020

Le capital social au 31 décembre 2020 était de **639 536 €**. Il était réparti ainsi entre les sociétaires

- **639 216 €** aux sociétaires salariés
- **160 €** à l'Union Régionale des SCOP
- **160 €** à SOCODEN

A NOTER : les parts valent **9.97 Euros** en valeur de remboursement.

## ADMISSION DE NOUVEAUX ASSOCIES

**Pour rappel :**

L'AGOE du 06 mars 2020 et l'AGOA du 25 septembre 2020, avaient admis les sociétaires suivants :

Florence VAN CANNEYT  
Nadège VAN CAENEGEM  
Christophe HOUITTE  
Dounia NEHAD  
Oldrich JASKULA  
Freddy CARLIER,

Gilda SARICA  
Martine MAGINET  
Paulo DE SOUSA MONTEIRO

# PERTE DE LA QUALITE D'ASSOCIE

Perte de la qualité d'associé, depuis l'AG du 25/09/2020 et jusqu'à la date du présent rapport, pour 5 personnes :

- Catherine CHOJNACKI, Martin CIBOULLE, Florence VAN CANNEYT, Christian SIMON, Juliette BOULANGER

# FILIALES ET PARTICIPATION

SARL COEF3 – siège social : 45 rue Jean Goude – 59400 Cambrai  
Activité : insertion, formation

• CA 2020	<b>185 811 €</b>
• Résultat	<b>(52 640) €</b>
• Situation nette	<b>(8 777) €</b>
• Actif immobilisé brut	<b>170 314 €</b>
• Montant de la participation	<b>9 980 €</b>
• Part de capital détenu :	<b>99 %</b>

SARL IMMOCOOP HdF – siège social : Rue Vauban – Zone du Lobel 62540  
ARQUES

• CA 2020	<b>38 689 €</b>
• Résultat	<b>6 207 €</b>
• Situation nette	<b>90 018 €</b>
• Actif immobilisé brut	<b>459 600 €</b>
• Montant de la participation	<b>12 000 €</b>
• Part de capital détenu :	<b>13.04 %</b>

# LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX REINTEGRATIONS DE FRAIS VISES A L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code (charges somptuaires).

### TABLEAU DES DELEGATIONS :

Néant

### DIRIGEANTS :

- Président du Conseil d'Administration : **Pierre THOMAS**

Rapport de Gestion 2020 – SCOP  
INSTEP

- Directeur Général : **Christian SIMON**

# LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats ou fonctions exercées dans d'autres sociétés commerciales par les mandataires sociaux :

- **Christian SIMON, Directeur Général, Directeur Administratif et Financier**

exerce également les fonctions de :

- o Gérant de la SARL COEF3

- **Pierre THOMAS, Président du Conseil d'Administration**

exerce également les fonctions de :

- o Gérant SARL IMMOCOOP

# DELAI DE REGLEMENT CLIENT ET FOURNISSEUR

TABLEAU DELAI DE REGLEMENTS FOURNISSEURS ET CLIENTS ex2020

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <b>reçues</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <b>émises</b> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>												
Nombres de factures concernées	314					88	124					76
Montant total des factures concernées (TTC)	400 052,23 €	63 166,47 €	82 562,61 €	58 936,72 €	52 275,37 €	256 941,17 €	1 640 917,27 €	90 642,67 €	56 783,58 €	17 661,64 €	225 540,19 €	390 628,08 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	10,85%	1,71%	2,24%	1,60%	1,42%	6,97%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							19,12%	1,06%	0,66%	0,21%	2,63%	4,55%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant total des factures exclues (TTC)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : X - Délais légaux						- Délais contractuels : X - Délais légaux					

# CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 225-38 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à application de l'article 225-38 de la Loi sur les Sociétés Commerciales. Des conventions ont été passées avec la SARL COEF3, mais l'ont été à des conditions normales et courantes :

Nature de la Convention	COEF.3
compte courant	54 437.61 €
Frais de gestion	14 656.05 €

Les conventions conclues avec les administrateurs (contrats de travail, remboursements de frais) l'ont été, elles aussi, à des conditions normales et courantes. A noter que les fonctions des administrateurs ne donnent pas lieu à rémunération.

## ORIENTATIONS STRATEGIQUES

### **Le déploiement de l'activité début 2021**

Un début d'année prometteur, suivi d'une bonne progression et d'une perspective à la hausse sur la même trajectoire que celle réalisée en janvier et février 2020.

Un bon report des actions 2020 sur ce premier trimestre 2021 avec un résultat cumulé de 298.000 euros et sur les deux 1er quadrimestres un chiffre d'affaires de 7.300.000 euros pour un résultat de 438.000 euros tant sur la gestion des actions de fin de marché 2018-2020 que sur la mise en route des nouveaux de 2021.

### **Projet et structuration suites aux résultats aux appels d'offres**

#### Des résultats probants :

- Une réponse en groupement momentané d'entreprises pour le PRF du Conseil régional avec les majors de la profession (AFPA, Chambre de Commerce, AREP et

réseau des SCOP de formation) → un CA prévisionnel sur 12 mois de 7,300 millions d'euros

- Une réponse en groupement momentané d'entreprises pour un marché spécifique sur le numérique lancé par Pole Emploi avec un organisme parisien ayant une présence nationale → un CA prévisionnel de 270.000 euros
- Participation au groupement Evolution pour la gestion du Conseil en Evolution Professionnel en région Hauts-de-France → 500.000 euros.
- Le démarrage de la formation par apprentissage pour une réalisation de 150.000 euros sur les 4 derniers mois de 2020 → un C.A. prévisionnel en 2021 de 525.000 euros.
- P.I.C. Prépa Apprentissage installation de l'Office Régional de l'Alternance LORA pour un budget annuel de 850.000 euros pour INSTEP et 1,500 millions pour le consortium que nous portons.
- Le SIEG Compétences Clés en hausse de 15% avec une revalorisation de la tarification de prise en charge du fait la crise sanitaire → un C.A. prévisionnel de 5,300 millions d'euros

Ce dernier programme se termine en juin 2023, un renouvellement est attendu après les élections régionales de juin.

Des choix opérants :

Le conseil d'administration avait validé entre 2019 et 2020,

- l'ouverture de la formation par apprentissage, les deux premières promotions réalisées post-covid sont aujourd'hui performantes financièrement avec un taux de marge plus important que sur la FPC
- le déploiement des activités sur de nouveaux territoires pour INSTEP Formation Abbeville dans la Somme et Laon dans l'Aisne pour des budgets par site de 712.000 euros et 662.000 euros respectivement.
- Des gains significatifs sur d'autres territoires Vervins (554K€), Saint Quentin (310K€)
- Maintien des activités, voire hausse légère, sur les implantations historiques de l'INSTEP Formation.

D'excellents résultats sur les domaines du bâtiment gros et second œuvre, tertiaire bureautique et numérique en particulier.

# INFORMATIONS COOPERATIVES

**Tableau récapitulatif : Evolution du sociétariat - Résultats et modalités de répartition - Montant des intérêts au capital**

1 – CAPITAUX PROPRES EN FIN D'EXERCICE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2020	EXERCICE CLOS AU 31/12/2019	EXERCICE CLOS AU 31/12/2018	EXERCICE CLOS AU 31/12/2017	EXERCICE CLOS AU 31/12/2016	EXERCICE CLOS AU 31/12/2015
<i>Nombre de parts</i>	39 971	38 579	39 018	39 559	36 999	36 341
<input type="checkbox"/> Capital social	639 536	617 264	624 288	632 944	591 984	581 456
- associés salariés : capital a	639 216	616 944	623 968	632 624	591 624	581 136
- associés extérieurs : capital b	320	320	320	320	320	320
<input type="checkbox"/> Réserve légale						
- dont RL PPI						
<input type="checkbox"/> Fonds de développement						
- dont fonds de développement PPI						
- autres capitaux propres						
- valeur de rembourse de la part	9.97	13.42	14.63	16	16	13.02
<b>2 – RESULTATS</b>						
<input type="checkbox"/> Résultat brut avant IS	(620 171)	(205 270)	(232 875)	579 864	633 320	189 782
<input type="checkbox"/> Montant de l'IS					15 628	0
<input type="checkbox"/> Résultat net (Excédents nets de gestion)	- 620 171	- 205 270	-232 875	579 864	633 320	189 782
Répartition des ENG						
<input type="checkbox"/> Part travail				247 170		
- dont RSP				247 170		
<input type="checkbox"/> Réserves				247 170		
- dont PPI				247 170		
<input type="checkbox"/> Dividende						
- dividende par part						
<b>3 – PERSONNEL</b>						
Effectif des salariés employé en fin d'exercice	188	160	130	113	161	116
- dont associés	86	83	77	83	81	77
Taux de sociétariat	46 %	51 %	59 %	73%	50%	66%
Montant de la masse salariale	3 919 783	3 505 931	2 643 352	3 603 824	3 231 824	2 707 038

**SA SCOP INSTEP**  
**70 rue de BOUVINES**  
**59007 LILLE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**



**SA SCOP INSTEP**

70 rue de BOUVINES

59000 LILLE

A l'assemblée générale de la société SA SCOP INSTEP,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SA SCOP INSTEP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé à la note de 3 de l'annexe des comptes annuels concernant la constitution de la provision pour litige, dans le cadre du contrôle de service fait.

## ***Justification des appréciations***

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes.

Votre société procède à chaque clôture à l'évaluation des factures clients à émettre.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables utilisées pour cette évaluation. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ***Vérifications spécifiques***

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

## ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels, des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.



## ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

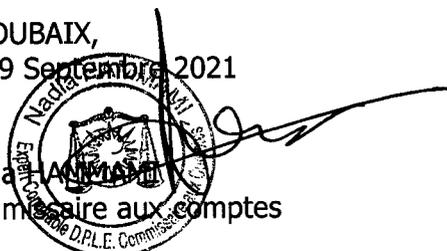
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A ROUBAIX,  
Le 29 Septembre 2021

Nadia HAMMAMI  
Commissaire aux comptes



## Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

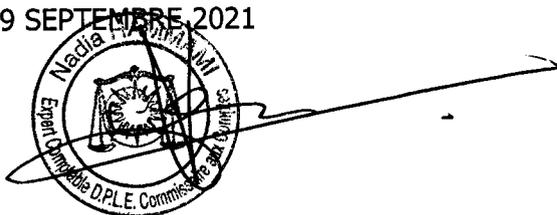
### ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A ROUBAIX,

Le 29 SEPTEMBRE 2021



Liase 21 IS RN INSTEP 31122020

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise :		INSTEP FORMATION		1   2		
Adresse de l'entreprise		70 RUE DE BOUVINES BP 80041 70 rue de Bouvines 59000 LILLE CEDEX		1   2		
Numéro SIRET *		4 0 4 8 7 4 2 7 3 0 0 2 5 7		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le		
				3   1   1   2   2   0   2   0		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE	
Disponibilités		CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ		CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif *		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		11 817 14 3 205 799 8 611 468		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		
				(3) Part à plus d'un an : CR		
				Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

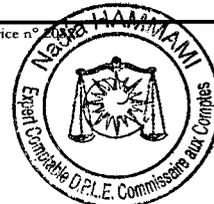
**BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		INSTEP FORMATION		Néant	<input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....639 536...)	DA	639 536			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC				
	Réserve légale (3)	DD	690 918			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	1 444 785			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG				
	Report à nouveau	DH	(438 145)			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(620 171)			
	Subventions d'investissement	DJ	73 222			
	Provisions réglementées *	DK				
	<b>TOTAL (II)</b>		DL	1 790 145		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	450 000			
	Avances conditionnées	DN				
	<b>TOTAL (III)</b>		DO	450 000		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	535 912			
	Provisions pour charges	DQ				
	<b>TOTAL (III)</b>		DR	535 912		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 898 481			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	358 914			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	869 601			
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 585 137			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	22 677			
	Autres dettes	EA	545 123			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	555 480			
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	5 835 412			
Ecarts de conversion passif *		ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	8 611 468			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Écart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	36 937			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 047 627				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	816				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°



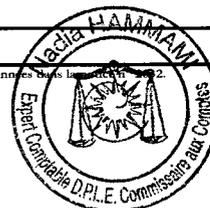
**③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		INSTEP FORMATION				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 055	FB	FC	2 055	
	Production vendue	} biens *	FD		FE	FF	
			} services *	FG	9 036 627	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		9 038 682	FK	FL	9 038 682
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	3 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	344 121	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 386 137
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	74 722	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 608 600	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	453 823	
	Salaires et traitements *				FY	3 997 968	
	Charges sociales (10)				FZ	793 268	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	213 914	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	19 527
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	147 378	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 309 201
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	76 936
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	11 579	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	11 579	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	63 513	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	63 513	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(51 934)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	25 002

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le tableau n° 2.



SAGE Experts-comptables Janvier 2021

**④** COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		INSTEP FORMATION		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	4 695	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	22 876	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	27 570	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	136 832	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	535 912	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	672 743	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	(645 173)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	9 425 286	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	10 045 457	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	(620 171)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PMP innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9) Dont transferts de charges		A1	288 320	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	104 628	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N			
opé de gestion		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
créances irrécouvrables		6 142	4 695		
qp sub investissement		130 690			
provision pour litiges		535 912	22 876		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables janvier 2021

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



## Annexes Legales

**INSTEP FORMATION****ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

**PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 8 611 468,39 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -620 171,05 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.



## REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

## COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

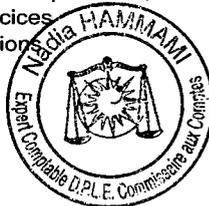
- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

## ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations



**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

**1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

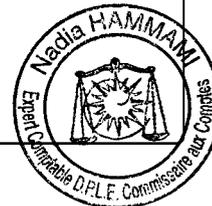
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	15 ans
Constructions	50 ans
Agencement des constructions	15 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	10 ans



**INSTEP FORMATION****ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

**1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**1.3 - STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

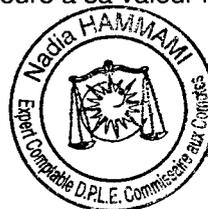
Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

**1.4 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**1.5 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

**1.6 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)**

**1.6.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise et chiffrage possible et fiable, et sans incertitude significative sur la capacité à poursuivre l'exploitation**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, aura des impacts significatifs sur notre activité à partir de 1er janvier 2020. Ces impacts sont présentés par nature d'évènement et leurs conséquences sur les postes du bilan et/ou du compte de résultat :

- Pour chaque nature d'évènement identifié ayant eu des conséquences sur les postes :

En 2020, le chiffre d'affaires net (hors sous-traitance) a augmenté de 9 % et ceci malgré la situation de crise sanitaire et l'arrêt de notre activité du 13 mars au 11 mai 2020. Pendant cette période, nous avons pris plusieurs mesures.

Concernant la production : Le personnel pédagogique a été sollicité pour de maintenir le contact avec les stagiaires, proposer des exercices dans le cadre de la formation ouverte et à distance pour ceux inscrits en formation général comme en formation qualifiante.

Les Prestations d'accompagnement ont été mises en suspens, puisqu'il n'était pas possible de rencontrer les stagiaires. À l'exception du conseil en évolution professionnelle où la plupart des rendez-vous se sont faits en communication à distance.

Concernant l'administration de l'entreprise et de la production : Les personnels administratifs ont dans la mesure du possible été mis en télétravail.

Une partie des équipes pédagogiques et administratives a été mis en activité partielle sur la base de notre accord de réduction du temps de travail. Ce qui a permis d'annualiser le travail et donc d'embaucher moins de contrats à durée déterminée au cours des derniers mois de l'année.

Nous avons maintenu de l'activité pour les salariés en dispensant des formations sur l'utilisation des logiciels de formation à distance pour 40 personnes ; l'apprentissage en anglais à distance et en informatique. Toutes ces formations ont été réalisées à distance, avec les moyens internes, appuyés par des ressources en ligne.

La mise en activité partielle d'une partie des salariés et l'abandon de stagiaires pour environ 30% de ceux inscrits en mars ont réduit notre niveau de production d'environ 1 million d'euros.

Les charges ont été maîtrisées partiellement en conséquence, mais nous avons perdu nos marges.

La reprise d'activité après le 15 mai a été délicate avec un retour progressif des stagiaires et la nécessité de recommencer le « sourcing » pour remplir les salles de formation. De plus, des dépenses nouvelles liées à la mise en oeuvre des gestes barrières ont freiné l'accès aux centres de formation (nombre restreint de stagiaires par salle à 10, rotation des entrées et sorties pour limiter les flux, fourniture de production désinfectant, de masques, de gel hydro-alcoolique, équipements de protection individuels et collectifs...).

- Conséquences sur les postes du bilan et du compte de résultat :

.Echéanciers:

Nous avons obtenu avec les organismes sociaux des échéanciers pour le règlement des cotisations sociales pour les mois de mars, avril, mai, octobre et novembre 2020. Ces échéanciers sont en cours de remboursement sur 2021.

Avec l'administration fiscale, nous avons demandé d'échéancier pour la taxe sur les salaires 2020 de 289 529 euros est en cours.



INSTEP FORMATION

**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

## . Emprunts

Nous avons obtenu des reports d'échéances pour 7 172 euros

## . Recours à des prêts garantis par l'État :

Afin de garantir notre trésorerie, nous avons contractualisé deux prêts garantis par l'Etat (PGE) l'un avec le Crédit Coopératif, l'autre avec la Caisse d'Epargne pour un total de 800.000 euros

. Activité partielle : Les comptes enregistrent en atténuation des charges de personnel au titre de l'activité partielles 260 377 euros.

**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

**3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**

On constate que le résultat d'exploitation est un résultat bénéficiaire de 76 936 euros.

Toutefois le résultat de l'exercice est une perte de 620 171 euros eu égard au résultat exceptionnel négatif de 645 673 euros.

En effet , dans les comptes et dans les charges exceptionnelles figure une provision pour litige de 535 911 euros. Celle-ci concerne un dossier avec cofinancement FSE, pour lequel nous contestons d'une part les modalités du contrôle effectué durant la période de confinement uniquement par échange de pièces et d'autre part le niveau de redressement par rapport au travail fourni. Ce dossier est actuellement suivi par un cabinet indépendant qui appuie le bienfondé de notre contestation que nous souhaitons démarrer amiablement dans un premier temps. Par prudence , le montant a été provisionné au maximum dans les comptes.



## INSTEP FORMATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	437 187		
Terrains	239 155		
Constructions sur sol propre	2 806 576		
Constructions sur sol d'autrui	43 453		
Install. générales, agencements, constructions	1 067 388		16 299
Install. techniques, matériel, outillages industriels	154 853		10 216
Autres install., agencements, aménagements	705 665		3 859
Matériel de transport	15 450		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	530 223		46 305
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>5 562 763</b>		<b>76 679</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	29 906		
Autres titres immobilisés	8 423		
Prêts et autres immobilisations financières	188 367		25 071
<b>TOTAL</b>	<b>226 696</b>		<b>25 071</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 226 646</b>		<b>101 751</b>

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			437 187	437 187
Terrains			239 155	239 155
Constructions sur sol propre			2 806 576	2 806 576
Constructions sur sol d'autrui			43 453	44 028
Install. générales, agencements, constructions			1 083 687	1 083 112
Install. techniques, matériel, outillages industriels			165 069	165 069
Autres install., agencements, aménagements			709 524	709 524
Matériel de transport			15 450	15 450
Matériel de bureau, informatique, mobilier			576 528	576 528
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>5 639 442</b>	<b>5 639 442</b>
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			29 906	29 906
Autres titres immobilisés			8 423	8 423
Prêts et autres immobilisations financières		12 628	200 810	200 810
<b>TOTAL</b>		<b>12 628</b>	<b>239 139</b>	<b>239 139</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>12 628</b>	<b>6 315 768</b>	<b>6 315 768</b>





INSTEP FORMATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
<b>TOTAL Provisions règlementées</b>				
Pour litiges		535 912		535 912
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>		535 912		535 912
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	12 425			12 425
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	55 801	19 527	55 801	19 527
Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>	68 226	19 527	55 801	31 952
<b>TOTAL GENERAL</b>	68 226	555 439	55 801	567 863
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		19 527	55 801	
- financières				
- exceptionnelles		535 912		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI



INSTEP FORMATION

## ANNEXE

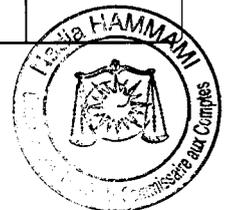
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	90 533		90 533
Autres immobilisations financières	110 277		110 277
Clients douteux ou litigieux	19 527	19 527	
Autres créances clients	4 246 158	4 246 158	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	69 771	69 771	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	4 170	4 170	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	66 777	66 777	
- Divers			
Groupe et associés	54 438	54 438	
Débiteurs divers	16 297	16 297	
Charges constatées d'avance	284 864	284 864	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 962 811</b>	<b>4 762 001</b>	<b>200 810</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice	25 071		
Remboursements des prêts dans l'exercice	12 628		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	816	816		
- plus d'un an	1 897 665	109 880	1 141 754	646 031
Emprunts et dettes financières	177 943	177 943		
Fournisseurs et comptes rattachés	869 601	869 601		
Personnel et comptes rattachés	295 896	295 896		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	887 688	887 688		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	30 861	30 861		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	370 693	370 693		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 677	22 677		
Groupe et associés	180 971	180 971		
Autres dettes	545 123	545 123		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	555 480	555 480		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 835 412</b>	<b>4 047 627</b>	<b>1 141 754</b>	<b>646 031</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	807 144			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	180 025			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				



## INSTEP FORMATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 8 - AUTRES TABLEAUX

## 8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations		29 906	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		128 726	
Autres créances		54 438	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		65 032	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			



**INSTEP FORMATION**

**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

**8.2 - FONDS COMMERCIAL**

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fond INSTEP				1 524
Fond ABELIA				15 245
Ecart d'intégration ABELIA				405 082



## INSTEP FORMATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

## 9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoires à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 891 024
Autres créances	86 068
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	1 977 092

## 9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoires à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 933
Emprunts et dettes financiers divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 192
Dettes fiscales et sociales	386 515
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	105 739
TOTAL	660 379

## 9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	284 864	555 480
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	284 864	555 480

Commentaires:

## 9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	38 579	16,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice	4 008	16,00
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice	2 616	16,00
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	39 971	16,00

Commentaires:



INSTEP FORMATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

## 10.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Compte courant bloqué	
Intérêts d'emprunts	3 117
TOTAL	3 117
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Garantie FRANCE ACTIVE	733
Fond régional de garantie	
BPI	
Etat PGE	720 000
TOTAL	720 733
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	





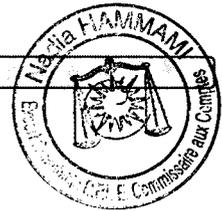
**INSTEP FORMATION**

**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

**AUTRES TABLEAUX (SUITE)**



## INSTEP FORMATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	639 536	617 264	624 288	632 944	591 984
b ) Nombre d'actions émises					
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	9 038 682	8 282 247	6 767 862	10 189 497	8 934 738
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	93 381	-106 736	148 338	423 916	752 229
c ) Impôt sur les bénéfices					15 628
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	93 381	-106 736	148 338	423 916	736 601
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-620 171	-205 270	-232 875	579 865	633 320
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	172	145	113	157	140
b ) Montant de la masse salariale	3 997 968	3 492 611	2 725 039	3 597 710	3 300 991
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	793 268	1 031 437	875 837	1 129 245	1 016 583

Observations complémentaires



INSTEP FORMATION

## ANNEXE

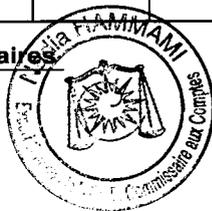
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en Euro

## 11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b>										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
coef 3	10 000		99,80	9 980	9 980			185 811	-52 640	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
immocoop	92 000		13,04	12 000	12 000			38 689	6 207	
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; particip.</b>										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires



SCOP INSTEP  
(Société Anonyme Coopérative  
à capital variable) Instep Formation  
Siège Social : 70 rue de Bouvines  
BP 80041 – 59007 LILLE cedex  
R.C.S. Lille B 404874273

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 01 OCTOBRE 2021

L'an 2021

Le 01 octobre à 9H15, les sociétaires de la Société sus-dénommée se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Conseil d'Administration.

Les votes de cette Assemblée se sont déroulés dans la totalité par voie électronique.

Les membres de l'Assemblée se sont connectés de manière sécurisée sur la plateforme *Légavote* et ont donc acté de leur présence, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Pierre THOMAS préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Séverine POIDEVIN assume les fonctions de Secrétaire de séance.

Nadia HAMMAMI, assiste également à l'Assemblée en sa qualité de Commissaire aux Comptes.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par *Légavote*, qui constate que les sociétaires connectés ou représentés possèdent **82** voix au titre du capital A et **1** voix au titre du capital C ; soit au total **83** voix formant le capital social et ayant le droit de vote dans la société.

S'agissant des votes en rapport avec des sociétaires salariés dans le cadre, notamment, de l'élection au Conseil d'Administration, et des nouveaux administrateurs, les représentants de SOCODEN et URSCOP déclarent ne pas prendre part à ceux-ci ; une première majorité des voix (au titre du capital A) s'élève à **42** et une seconde majorité des voix (au titre du capital A et C réunis) est fixée à **43**.

En conséquence, l'Assemblée réunissant plus du quart des droits de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président tient à la disposition des sociétaires :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque sociétaire
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception
- La feuille de présence et les procurations données par les sociétaires représentés
- Un exemplaire des statuts de la Société
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31/12/2020
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes)
- Le rapport de gestion du Conseil d'administration
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes de l'exercice 2020
- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code du Commerce
- Le texte des projets de résolutions

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles 123 et suivants du Décret du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales et déclare que les documents suivants *Ordre du Jour, textes des résolutions, comptes, liste des membres du CA* ont été adressés aux sociétaires avec la convocation de l'Assemblée.

Il déclare que les comptes annuels ont été soumis aux représentants du personnel au cours de la réunion du Comité Social et Economique du 19 juillet 2021.

A la suite de cette communication le CSE n'a présenté aucune observation.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de la procédure des votes
2. Admission des nouveaux sociétaires

3. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration, des comptes au 31/12/2020 et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
4. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'Article L.225-38 du Code de Commerce
5. Transformation des comptes courants en parts sociales et validation du capital social
6. Affectation du résultat de l'exercice
7. Délibération concernant la valeur de remboursement de la part
8. Election des membres du Conseil d'Administration
9. Pouvoirs

Puis, le Président Directeur Général présente le rapport de gestion 2020 ainsi que les activités 2020/2021. Le débat est ouvert. Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux Comptes au terme de celui-ci les résolutions suivantes sont soumises à l'approbation des associés :

### **PREMIERE RESOLUTION**

#### ADOPTION DE LA PROCEDURE DES VOTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture de la proposition du Conseil d'Administration concernant le déroulement de la procédure des votes lors de cette assemblée générale ordinaire annuelle, accepte cette proposition

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 74 voix exprimées – 72 pour – 2 abstentions**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

#### ADMISSION DE NOUVEAUX ASSOCIES

L'assemblée générale, après avoir :

- entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration,
- noté que : Enriqué BAHADOUR, Cécile BENET, Maxime CRETEUR, Stéphanie FISCHETTI, Florence MARTIN, Rédouane OURZIK ont demandé leur admission en tant qu'associé,

confirme l'admission des intéressés en qualité de sociétaire de la SA SCOP INSTEP à compter de la date de sa demande.

*Article 14 des statuts : Le candidat est alors considéré comme associé à la date de la réception de la lettre adressée au P.D.G. de la société. L'Assemblée Générale sera appelée à confirmer cette candidature qui ne pourra être rejetée que par deux tiers au moins des membres de l'assemblée générale*

**Cette résolution est votée à bulletin secret, L'ensemble des candidatures ont été admise par l'Assemblée Générale.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

#### APPROBATION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020,

- \* approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 620 171 Euros.
- \* approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.
- \* L'assemblée générale donne en conséquence, aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 80 voix exprimées – 71 pour, 3 contres, 6 abstentions**

**QUATRIEME RESOLUTION**

CONVENTIONS ENTRANT DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'ARTICLE 225-38 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

(Conventions conclues hors des conditions normales et courantes entre les dirigeants et la société)

L'assemblée générale constate :

\* Qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 225-38 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 80 voix exprimées – 74 pour, 6 abstentions**

**CINQUIEME RESOLUTION**

TRANSFORMATION DES COMPTES-COURANTS EN PARTS SOCIALES

En application de l'article 11 des statuts, l'assemblée générale statuant sur la transformation des « comptes-courants » sociétaires salariés, issus des souscriptions sur salaires, en parts sociales, décide de transformer ces comptes-courants en parts sociales à la fin de l'exercice 2020.

L'assemblée générale constate que le capital au 31/12/2020 est de 639 536 €.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 80 voix exprimées – 68 pour, 4 contres, 8 abstentions**

**SIXIEME RESOLUTION**

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice soit 620 171 Euros en report à nouveau.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 80 voix exprimées – 70 pour, 4 contres, 6 abstentions**

**SEPTIEME RESOLUTION**

DELIBERATION CONCERNANT LA VALEUR DE REMBOURSEMENT DE LA PART

Conformément à l'article 42 des statuts : « Pour le calcul de la valeur de remboursement de la part dans le cas prévu à l'article 19, il est prévu que les pertes s'imputent pour partie sur les réserves statutaires et, pour partie, sur le capital. Les réserves statutaires comprennent le fonds de développement et le poste réserve de revalorisation des parts sociales, si ce poste venait à être constitué », la valeur de la part passe de 13.42 € à 9.97 € (Cf. détail ci-après)

**Valeur de la part au 01/01/2020****9.97 €**

Capital au 1 <sup>er</sup> jour de l'exercice	617 264 € <b>A</b>
Capital en fin d'exercice	639 536 €
Réserves statutaires	2 135 703 €
639 536 € + 2 135 703 € =	2 775 239 € <b>B</b>
A/B	0.22241 %
Résultat (620 171) € x 0,22241 %	(137932,23) € (imputé sur le capital)
Nombre de parts 639 536 /16	39 971 parts
Soit par part (137 932,23) / 39 971	3.45
Valeur part en fin d'exercice 13.42 € - 3.45 € =	<b>9.97 €</b>

L'assemblée générale constate que la valeur de remboursement de la part pour l'exercice 2020 est de 9.97 €.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 77 voix exprimées – 64 pour, 5 contres, 8 abstentions**

**HUITIEME RESOLUTION****ELECTION DES ADMINISTRATEURS**

Les candidats au poste d'administrateur se présentent et donnent les raisons de leur candidature.

L'assemblée générale constate que 4 mandats d'administrateurs, à échéance en 2027, sont à pouvoir cette année dont 6 personnes ont posé leur candidature aux postes d'administrateur :

- Madame Tanya BOUSDIRA
- Madame Sabrina CLABAUX
- Monsieur Romuald CODRON
- Monsieur Paulo DE SOUSA MONTEIRO
- Monsieur Laurent FOCHE
- Monsieur REYNAERT Pierre

Au terme d'un vote à bulletin secret, et à l'issue du premier tour, le résultat est le suivant :  
*79 votes exprimés,*

- Madame Tanya BOUSDIRA : 56 voix
- Madame Sabrina CLABAUX : 27 voix
- Monsieur Romuald CODRON : 35 voix
- Monsieur Paulo DE SOUSA MONTEIRO : 42 voix
- Monsieur Laurent FOCHE: 61 voix
- Monsieur REYNAERT Pierre : 36 voix

**La majorité étant fixée à 42 :**

Madame Tanya BOUSDIRA, Monsieur Laurent FOCHE, Monsieur Paulo DE SOUSA MONTEIRO **sont élus à l'issue du 1<sup>er</sup> tour**

Un second tour est organisé entre Mme CLABAUX Sabrina, Monsieur Romuald CODRON, Monsieur REYNAERT Pierre

**Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité, un poste à échéance en 2027 reste vacant.**

Les administrateurs nouvellement élus ont fait savoir qu'ils acceptaient leur mandat et qu'ils n'exerçaient aucune fonction et n'étaient frappés d'aucune mesure susceptible de leur en interdire l'exercice.

**NEUVIEME RESOLUTION****POUVOIRS**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités qu'il appartiendra.

**Cette résolution est votée à bulletin secret – 77 voix exprimées – 77 pour**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 11H00 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

Pierre THOMAS  
Président Directeur Général

